

DÉCISION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE SIGNATURE DU MINISTÈRE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION: AD-AGMJ-0658

I. Cadre de la décision

<u> Guare de la decisión</u>				
Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française.				
- Art. 2, §1 ^{er} .				
- Art. 44, alinéa 1 ^{er} , 1°.				
- Art. 44, alinéa 3.				
Autre(s) texte(s) juridique(s):				

II. Identification

A. L'autorité délégataire qui décide d'accorder délégation

Acte de délégation préalable (en cas d'absence ou d'empêchement) :

- Entité : Ministère de la Communauté française

Rang et/ou fonction : Secrétaire général

- Nom et prénom : DELCOR Frédéric

B. Le subdélégataire qui reçoit délégation

- Entité : Administration générale des Maisons de Justice

- Rang et/ou fonction : Administratrice générale

- Nom et prénom : DEVOS Annie

III. Compétence(s) déléguée(s)

TABLEAU 1 : compétences à effets **internes**

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	r · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Art. 44, alinéa 1 ^{er} , 1°	Désigner les trésoriers et receveurs du Ministère pour ce qui concerne l'entité qu'il dirige.

TABLEAU 2 : compétences à effets **externes** (affectent les tiers)

Article de l'AGCF du 03/09/2020 ou d'un autre texte	

IV Suppléance en cas d'absence ou d'empêchement

En cas d'absence du subdélégataire la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°1 :

- o Entité:
- o Rang et/ou fonction:
- O Nom et prénom:

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

En cas d'absence du subdélégataire et du suppléant n° 1, la(les) compétence(s), sera(ront) exercées par le suppléant n°2 :

- o Entité:
- O Rang et/ou fonction:
- O Nom et prénom:

Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière partielle ou sous condition, veuillez préciser :

	absence du subdélégataire et des suppléants n°1 et n°2, la(les) com par le suppléant n°3 :	pétence(s), sera(ront)
0	Entité :	
0	Rang et/ou fonction:	
0	Nom et prénom :	
	Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière parti veuillez préciser :	elle ou sous condition,
	absence du subdélégataire et des suppléants n°1, n°2 et n° 3, la(les) par le suppléant n°4 :) compétence(s), sera(ront)
0	Entité :	
0	Rang et/ou fonction:	
0	Nom et prénom :	
	Si pour la suppléance, la compétence est assurée de manière parti veuillez préciser :	elle ou sous condition,
	V Précisions complémentaires et définition des termes de	e l'absence.
	VI. Durée de la délégation.	
-	Date d'entrée en vigueur : Date de fin : jusqu'à révocation	
Date et si	ignature du subdélégataire :	
Date et si	ignature de l'autorité délégataire :	
L	Administratrice générale	Le Secrétaire général



Signé par Frédéric DELCOR le 14/06/2021 07:31:13

(De

Signé par Annie DEVOS le 14/06/2021 14:27:29

(De

Signé par Annie DEVOS le 14/06/2021 14:27:30